

Massacre de Saint Prayel-Ravines.

Parmi ses nombreux préalables, il y a la phase « arrestations-interrogatoires-décisions prises ». Dirigée et conduite par les équipes du Sipo/SD (principalement ici celles du Einsatzkommando Wenger, siège de Etival/Ecole du Vivier)

Un des aspects de cette phase, au travers du récit du vécu d'un témoin de première main et pour cause : le fameux « **Témoignage de René Kobloth** », garde général des Eaux et Forêts de Raon l'Etape

Nota :

Le document publié ici est la photographie de l'original remis en mains-propres pour ce faire à Pierre Ferry par René Kobloth lui-même ()*

Cet original n'a jamais été publié comme tel. Seules des recompositions (dactylographiées), partielles et « arrangées », ont été diffusées, et utilisées, par des « historiens » ou tenants la Mémoire, par un chef de résistance au CV discutable, par d'autres

Ces « copies- réécritures » comportent des « oublis » et des falsifications (pourquoi cela?) de dates et circonstances dont les conséquences furent aussi décisives qu'atroces : la décapitation du réseau de Résistance des Eaux et Forêts de l'arrondissement de Saint Dié, au premier chef les exécutions sommaires de son fondateur et patron Louis François, de son bras droit Jean-François Pelet, d'hommes-clés de terrain de leurs équipes et la déportation d'autres...

(Compléments en fin d'article)

(*) Source : archives Pierre Ferry

KOBLOTH René
52 R. G. et Leclerc
SAVERNE

Relation de faits que j'ai vécus
en octobre 1944 -

Le 15 octobre le garde forestier Sibille et son fils sont arrêtés à la N.F. par des S.S. allemands et interrogés à la mairie de Raon l'Étape; le 16 ils sont relâchés. Sibille m'a affirmé que ni lui, ni son fils n'avaient donné des renseignements et qu'il avait l'impression que les Allemands n'avaient pas de renseignements sur le maquis. Je dois ajouter que cela semble confirmé par le fait que les Allemands n'ont pas perquisitionné dans la coche prise de la N.F. (maison forestier) qu'habitait Sibille et qui servait de relais aux agents alliés.

Une trentaine de jours auparavant deux jeunes gens parlant parfaitement le français s'étaient présentés à mon bureau, rue Faidherbe à Battenville; ils se disaient tropis par les Allemands et me demandaient de les conduire dans un maquis. J'ai refusé allégrement que je ne connaissais pas de maquis. En au surplus j'avais pris mon service fin juillet de l'année et que, depuis, l'accès aux forêts nous était interdit. Devant mon refus réitéré l'un d'eux me félicita d'être «un bon français» puisque je ne me mêlais pas des maquis! et tous deux me montrèrent une carte de mitiéien. Deux jours après le Gerde Tisserand se faisait arrêter par deux jeunes maquiséens au moment où il s'apprêtait à les conduire vers la forêt.

Le lendemain de la ^{ma}interrogatoire de Seville je
me rendis à S. Die' au bureau de l'inspecteur Franco,
pour lui ^{en}rendre compte. J'y ai trouvé M. Franco
vers 15 h. assez soucieux; lui ayant relaté l'arres-
tion et la relaxe de Seville il m'écrivit un mot et
me le remit pour le transmettre à S. Je venais à
peine de le mettre ^{dans} la poche de mon Anorak quand
nous entendîmes un bruit de bottes dans le couloir
(le bureau de M. F. se trouvait au 1^{er} étage du bâtiment
du Tribunal de S. Die'). Des portes s'ouvrirent, puis
celle du bureau où nous nous trouvions tous les deux
seuls. Trois SS apparurent dans l'entrebâillement
mitres blanches et pistolets braqués sur nous. Ils nous
plaquèrent brutalement contre le mur et nous
fouillèrent sommairement - visiblement pour
s'assurer que nous n'étions pas armés. Ils fouillèrent
rapidement les tiroirs du bureau, sans rien
en retirer. Après nous avoir perquisitionnés
ils nous firent descendre l'escalier.

Au moment de sortir du bâtiment entra
le brigadier de S. F. Gros reciter de son terme
de fonction; ils l'arrêtèrent et nous fîmes
poussés dans ^{une} ^{voiture} ^{citroën} ^{noire},
coincés à trois sur le siège arrière je profitai
du trajet pour sortir la lettre de ma poche
et la glisser entre les coussins et la donner;

2/

Elle n'a pas été retrouvée puisque aucun de nous n'a été questionné à son sujet.

J'ai eu très vite l'impression que les premières arrestations visaient surtout les forestiers et quelques civils connus d'eux; par la suite et comme j'étais ^{vêtement} ent-civils, j'ai fait partie du lot civil.

Nous avons été enfermés dans la cave et d'autres gardés dans la salle de classe (d'écriture) avec interdiction de ^{se} parler.

J'ai été interrogé pour la première fois le lendemain au cours de l'après-midi; avec exigence et vu que je refusais, l'interrogatoire fut conduit par deux SS. - dont j'en connais pas les grades à l'époque - mais l'un ne parlait que l'allemand et l'autre le français et l'allemand.

Après quelques questions sur l'identité j'entendis celui parlant allemand dire à voix basse à l'autre « der ist nicht auf der Liste » - j'ai donc nié toutes les accusations de participation à ~~la~~ maquis et fis valoir que je n'étais arrivé dans la région que depuis à peine trois mois et qu'étant forestier je me trouvais dans le bureau de l'Inspecteur des E et F Français pour motif de service.

mais les SS avaient trouvé dans mon porte.

feuille une photo de forestiers - il s'agissait
d'un groupe d'élèves et de professeurs en tenue
(grades: capitaines à colonel) faite lors d'un
tournoi forestier l'année précédente. Le professeur
de botanique M. Rol était de grande taille
et avait le grade de colonel. Les SS allemands
se firent présents et l. allemand dit:
« Na und du der ? Colonel Maximilian ? »
Après la traduction je n'en ai répondu en
disant la vérité ; c'était des officiers
professeurs de l'école forestière de Nancy et
que le grand rappelait M. Rol. Je fis une
sévère correction mais persistait d'oublier
plus facilement que je savais Nancy libéré.
De plus je ne connaissais pas de colonel Maximilian
parmi les forestiers. Ce fut tout pour ma première
interrogation.

Dans la nuit suivante de nombreux forestiers
et civils arrivèrent à l'école - certains avaient
même été arrêtés dans le convoi des personnes
évacuées de St. Benoit - le brigadier Gérard
notamment. L'inspecteur Pellet arriva
dans la nuit du 18 ; il avait été arrêté
chez lui.

Je fus soumis à une deuxième interrogation
-oir dans la nuit du 18 ou 19 octobre ; (un
des civils de Senones - confondu d'avoir

été au maquis en septembre avait dépeint un
 "Communiste de bois" qui s'y trouvait avec lui;
 portrait qui devait correspondre à mon physique
 et comme les SS ne devaient trop que faire
 de ce forestier en civil, je fus requestionné.
 On m'avait vu au maquis et reconnu! Je visais
 le tout et pris une seconde correction. Mais
 fur de mon affaire je protestais et demandais
 à être comparé avec le témoin. On le
 chercha et l'explication ne fut pas longue
 il reconnut que je n'étais pas le Communiste de
 Recondus cette fois dans la salle de classe je
 me trouvais non loin de M. François (dans des
 bancs d'école trop petit pour y cacher nos fusils),
 Je lui fis signe que tout me semblait aller
 bien pour moi; mais je vis qu'il n'avait plus
 ses lunettes et qu'il avait des égratignures
 sur la face. (il était très miope et le manque
 de lunettes devait le gêner). Il savait qu'ils
 avaient une liste de "terroristes". Puis il me
 demanda si je savais ce qu'était la baïonnette.
 Je pus lui faire comprendre qu'il me semblait
 qu'il ne devrait pas y en avoir dans ce bâtiment.

Le 19 au soir j'ai fait partie d'un convoi
 de civils transportés à St. Dié où nous avons
 passé la nuit dans le corps de garde d'une

casernes - que je ne connaissais pas - garnies par
de jeunes militaires en uniforme et armés.

Le lendemain nous avons été embarqués dans
des wagons militaires allemands - un convoi
de quatre - qui nous ont amenés par le col de
Sevres en camp de Schirneck. J'y suis resté
une dizaine de jours puis ai fait partie d'un
transport par chemin de fer ^{au non d'impôt} - certains, à raison
de 50 par wagon de marchandises fermés,
qui m'amena à Dachau.

Je ne connaissais personne dans ce
convoi; j'avais aussi remarqué qu'aucun
forestier n'était arrivé à Schirneck pendant
mon séjour, mais les rumeurs circulent
dans le camp faisant état de transports
vers le Stutthof.

Je suis resté ignorant du sort de mes
collègues forestiers jusqu'à mon retour
de déportation le 20 mai 1945.

Severne, le 15 mai 1979.

Roblow

Compléments au « Nota » de la page d'introduction (dates et circonstances falsifiées)

Les vraies dates d'arrestations :

Les arrestations de Louis François et Jean-François Pelet ont eu lieu respectivement le 17 et le 18 octobre (1944). Et donc **après et non avant** celles des arrestations/libérations des inspecteur Julien et garde Sibille

L'inspecteur Julien avait été arrêté le 15 octobre et libéré le lendemain, le garde Sibille aussi

Alors, pourquoi et pour couvrir qui et quoi seules des copies partielles ou tronquées et aux dates falsifiées du « Témoignage Kobloth » ont-elles été utilisées et diffusées comme telles, et tenues comme authentiques ? (elles le restent pour leurs « gardiens du temple »)

Ci-après, 2 illustrations du propos parmi d'autres. Ou un « pris les doigts dans le pot de confiture » :

Procès verbal de Gendarmerie concernant le garde Sibille :

10ème Légion

Compagnie
du Bas-Rhin.

Section
de Saverne.

Brigade
de Schirmeck.

N° 190 du
25 Avril 1945

=====
PROCES-VERBAL
RENSEIGNEMENTS
affaire: VALEN-
TIN. Audition de
SIBILLE (Robert)
=====

1° Expédition .

GENDARMERIE NATIONALE

Ce jourd'hui, vingt cinq avril mil neuf cent
quarante cinq à seize heures

Nous soussignés : MAHE (Yves)
et LALLEMAND, Marcel,
gendarmes, à la résidence de Schirmeck, département
du Bas-Rhin, revêtus de notre uniforme et conformé-
ment aux ordres de nos chefs, en service à la ré-
sidence, agissant pour faire suite aux procès-ver-
baux N° 100 et 213 des brigades de Fraize et Raon
l'Etape en date des 23 février et 6 Mars 1945, à
l'effet de procéder à l'audition de SIBILLE Robert
susceptible de fournir des renseignements sur les
causes de l'arrestation de Mr. FRANCOIS, Inspecteur
des Eaux et Forêts à Saint-Dié, avons au cours de
nos investigations recueillies qui suit:

Monsieur SIBILLE (Robert) 45 ans, ex-commandant
du camp d'internement du Struthof, actuellement
déterminé au camp d'internement de Schirmeck, déclare:

" Je connais VALENTIN dit "Le Zouave" demeurant
à Fraize rue de la Costelle. J'ignore son prénom.

Cet homme était réputé dans le pays comme a-
yant un mauvais fond et cherchant querelle à tout
le monde. Il avait une manie de dénoncer le monde
par lettres anonymes aux diverses autorités. Je
présume qu'il a dû en adresser également aux auto-
rités allemandes.

VALENTIN s'était entouré de personnes qui lui
fournissaient des renseignements. Ces personnes
sont GAUDEL Marcel, marchand de vins à Fraize, Jean-
del, René, et PETITJEAN, brigadier des Eaux et Forêts
demeurant également à Fraize.

Je n'ai aucune preuve que VALENTIN et son en-
tourage aient dénoncé Mr. FRANCOIS, Inspecteur des
Eaux et Forêts à Saint-Dié, qui a été arrêté par
la Gestapo, mais je suis persuadé qu'ils ne sont
pas étrangers à cette arrestation.

VALENTIN recevait journallement des allemands
chez lui, ce qui indique que le susnommé était
leur indicat-eur. Je me rappelle que courant 1942
une femme dont j'ignore le nom était réfugiée à
Fraize avec son enfant, son mari se trouvant en
Grande-Bretagne. Un jour les allemands sont venus
chez VALENTIN et une heure après ces derniers
allaient directement arrêter cette femme et son
enfant à leur domicile. A mon point de vue VALEN-
TIN est à l'origine de cette arrestation.

Comme je l'ai déclaré, je ne connais pas de
précision sur l'arrestation de Mr. FRANCOIS;

M. 12-3362

Vu et transmis par le Capitaine Commandant Pvt
la Compagnie des Vosges
à Monsieur le Préfet des Vosges à Epinal.
Le 10 Mars 1945.

d'ailleurs j'ai été arrêté deux jours avant lui, et ceci, je
le crois grâce à VALENTIN."
Lecture faite, persiste et signe.

Nous transmettons la première expédition du présent au
Commandant de la brigade de Raon l'Etape (Vosges).

- Dressé en deux expéditions destinées:
- la première jointe à un dossier de 6 pièces à Monsieur
le Préfet des Vosges à Epinal
 - la deuxième aux archives

Fait et clos à Schirmeck, le 25 Avril 1945.

Ullrich

Valentin

Article de Robert Dodin : « L'arrestation de monsieur J. François le 18 octobre 1944 à Saint-Dié. Kobloth R » (publié dans un bulletin (LXXXIII - 1980) de la « Société Philomatique Vosgienne »). Extrait :

TÉMOIGNAGES

**L'Arrestation
de Monsieur J. FRANÇOIS
le 18 Octobre 1944 à Saint-Dié**

L'arrestation de M. FRANÇOIS est décrite ici par M. KOBLOTH René qui venait d'être affecté en tant que Garde Général à l'Inspection des Eaux et Forêts de RAON-L'ETAPE. Celui-ci a été directement concerné par cette affaire et il sera d'ailleurs déporté. Voici son témoignage :

A partir du 1^{er} juillet 1944, j'avais été affecté à l'Inspection des Eaux et Forêts de Raon-l'Etape et je logeais, avec ma famille, à La Neuveville-lès-Raon. Je connaissais l'Inspecteur François avant ma nomination dans les Vosges ; c'était à son instigation que j'avais demandé ce poste. C'est aussi lui qui me mit en relation avec M. Sibille chargé de le renseigner sur le secteur de Raon-l'Etape.

Le 16 octobre, des Agents de la Gestapo arrêtent M. Sibille et son fils à la Maison forestière de La Neuveville, les transfèrent à la mairie de Raon où ils les interrogent jusqu'au 17 au soir, puis les relâchent. M. Sibille est venu me rendre compte, le soir même, en me disant que les Allemands étaient préoccupés par les Maquis et cherchaient à savoir où il se situaient, quels étaient leurs effectifs. Il précisa qu'ils n'avaient pas été maltraités, enfin qu'il était très heureux de s'en être tiré, craignant surtout pour son fils, âgé de 17 ans.

Le lendemain, je me rendis à Saint-Dié pour informer M. François, je le trouvai à son bureau, soucieux et au courant de l'arrestation, mais non de la relaxe. Après ma relation, il me dit être rassuré et rédigea un mot que je devais porter à Sibille. Il était environ 15 h 30 quand des bruits résonnèrent dans le couloir, puis la porte du bureau s'ouvrit : deux SS étaient dans l'embrasure, mitraillettes braquées sur nous. Ils nous poussèrent face contre le mur et nous fouillèrent rapidement, probablement pour s'assurer si nous ne portions pas d'armes ; ils nous enlevèrent nos portefeuilles et nous passèrent les menottes, puis ils fouillèrent le bureau de M. François, sans rien en retirer. Il nous firent sortir et, au passage, arrêtèrent le brigadier Gros qui se rendait au bureau de l'Inspection, puis nous poussèrent dans une voiture qui attendait devant la porte (il s'agissait d'une T.A. Citroën noire).

Pendant le trajet, je pus me débarrasser de la lettre adressée à Sibille en la glissant entre le dossier et le coussin de la banquette arrière.

On nous enferma dans une salle de classe, sous la garde d'autres S.S. qui, entre eux, parlaient une langue qui n'était pas l'allemand ; ils nous interdirent de parler entre nous et de nous déplacer.

A notre arrivée, il y avait déjà quelques personnes ; d'autres furent amenées au cours de la nuit et de la matinée ; parmi ces dernières, des forestiers, Gérard et Marotel, arrêtés dans le convoi des évacués de Saint-Benoît.

Dans la journée, les S.S. commencèrent les interrogatoires qui se passaient dans une pièce située à l'étage. Les Allemands étaient des Agents de la Gestapo, deux menaient les interrogatoires, les autres étaient des gardes (à l'époque, je ne connaissais pas les grades des S.S.). Quant aux deux qui menaient les interrogatoires et qui étaient visiblement les chefs, l'un parlait bien le français et traduisait pour l'autre qui ne parlait qu'allemand.

Lorsque ce fut mon tour et après les questions d'identité et les recoupements avec les pièces trouvées dans mon portefeuille, j'entendis l'Allemand dire à son comparse : « Der ist nicht auf des Liste ». Ils ignoraient que je comprenais l'allemand et cela m'a bien aidé par la suite. Les S.S. avaient trouvé dans mon portefeuille une photographie d'un groupe de forestiers, photo prise au cours d'une tournée d'école l'année précédente. Dans le groupe se trouvait le Professeur de botanique, M. Rol ; il avait rang de Conservateur, portait cinq galons et était de grande taille. J'entendis parler du Colonel Maximum et les S.S. me demandèrent où il se trouvait. Je leur dis ne pas connaître de Colonel de ce nom et leur donnai des explications sur l'Ecole forestière, explications qui, visiblement, ne les satisfaisaient pas, d'autant que, Nancy étant libéré, ils ne pouvaient vérifier. Je fus assez malmené à coups de pieds et de gifles, mais fort de la vérité et de ce que j'avais appris avant, je maintins mes affirmations précédentes, assurant que bien d'autres forestiers connaissaient le Professeur Rol. J'ignore s'ils ont procédé à des recoupements, mais je n'entendis plus parler du Colonel Maximum par la suite. Après cette séance, je fus reconduit à la cave où se trouvaient ceux qui avaient déjà subi un interrogatoire, à quelques exceptions près : MM. François, Pelet et certains forestiers n'ont pas passé par la cave.

Je fus soumis à un second interrogatoire au cours de la nuit suivante ; en voici la raison : l'un des civils arrêté à Senones et qui avait reconnu avoir fait partie du Maquis, avait parlé d'un commis de bois qu'il y avait vu. Les S.S. firent probablement le